



# C O M M U N I Q U É

TELBEC CODE 01  
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## JACQUES PARIZEAU TRACE LE BILAN DE SES RÉALISATIONS AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

QUÉBEC, le 2 août 1995 - À la veille de l'assermentation de la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, madame Louise Beaudoin, le premier ministre, monsieur Jacques Parizeau, a souhaité tracer le bilan des actions gouvernementales en matière de culture et de communications depuis les six derniers mois.

### **Orientations et décisions majeures concernant les sociétés d'État**

Le passage de monsieur Parizeau au ministère de la Culture et des Communications aura été marqué par un certain nombre de décisions majeures dans plusieurs domaines et pour un nombre important de sociétés d'État.

À cet égard, notons tout d'abord la mise en oeuvre de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), dont la présidence a été confiée à monsieur Pierre Lampron après une vaste consultation des milieux concernés.

La nomination du nouveau président de Radio-Québec, monsieur Jean Fortier, et la formation du groupe-conseil chargé de proposer une redéfinition de la mission de la télévision d'État a permis de dégager des perspectives nouvelles susceptibles de mieux coïncider avec la transformation de l'environnement télévisuel québécois et avec les besoins en matière de formation et d'éducation des Québécois.

En ce qui concerne le Conseil des arts et des lettres du Québec, monsieur Parizeau a maintenu l'enveloppe globale de l'aide versée aux créateurs et artistes, tout en favorisant un meilleur équilibre entre les grands centres et les régions du Québec. C'est ainsi que, dans le budget 1995-1996 du CALQ, une enveloppe de 1 000 000\$ est réservée pour les artistes des régions.

Dans le secteur du patrimoine, une enveloppe supplémentaire de 35 000 000\$ a été accordée au ministère de la Culture et des Communications lors du dernier budget, pour un nouveau programme de restauration du patrimoine religieux.

## **Industries culturelles**

De plus, lors de l'élaboration du budget 1995, monsieur Parizeau a fait le nécessaire pour que le programme de crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle soit élargi, d'ici l'automne, afin d'inclure les émissions de type variétés et magazines, ainsi que la production de contenu multimédia. Cette aide automatique de nature fiscale était attendue depuis longtemps dans le milieu des entreprises culturelles.

## **Médias communautaires**

Pour donner suite à un engagement pris en campagne électorale, le premier ministre a majoré les fonds destinés au programme d'aide aux **médias communautaires** et a fait émettre une directive gouvernementale invitant les ministères et organismes à injecter 4% de leurs dépenses publicitaires dans les **médias communautaires**.

## **Les équipements culturels**

Dès son arrivée au ministère de la Culture et des Communications, monsieur Parizeau avait promis de faire avancer les dossiers de projets attendus depuis longtemps et qui tardaient à se concrétiser. Il a ainsi permis la réalisation d'une quinzaine d'équipements majeurs, notamment le projet Ex Machina de Robert Lepage à Québec, la rénovation du Théâtre du Nouveau Monde (TNM), l'achat et la rénovation d'un édifice pour la Cinémathèque et l'Institut national de l'image et du son (INIS), la création des centres d'interprétation de la Métabetchouane et de Kamouraska, la salle de concert du Domaine Forget, les salles de spectacles de La Sarre et de Joliette, l'aménagement de l'Économusée du Fier-Monde, à Montréal, et la construction d'un toit permanent au Théâtre de la Dame de Coeur à Upton.

Par ailleurs, quelque 4 701 300 \$ ont été versés pour la construction de neuf nouvelles bibliothèques publiques à Chandler, l'Île-aux-Coudres, Baie-Saint-Paul, Cap-Rouge, Tracy, Lavaltrie, Cantley, Fort-Coulonge et Val-des-Monts. Ces municipalités disposeront ainsi d'un lieu culturel essentiel à l'épanouissement de leur population.

Enfin, l'acquisition d'un édifice sur la rue Fullum à Montréal a été autorisé, au coût de 17 M \$, afin de réunir les activités de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec.

## **Autoroute de l'information**

Monsieur Parizeau a par ailleurs donné suite à la première recommandation du rapport du comité consultatif sur l'autoroute de l'information, soit la création d'un Secrétariat à l'autoroute relevant directement du Conseil exécutif. De plus, au cours des six derniers mois, monsieur Parizeau, avec la collaboration du ministre de l'Industrie et du Commerce, monsieur Daniel Paillé, a octroyé plus de 27 M \$, à 30 projets soumis au fond de l'autoroute de l'information. Ces projets généreront des investissements de 170 M \$.

## **Autres projets soutenus**

De nombreux autres dossiers ont connu un dénouement favorable, parmi lesquels il faut mentionner l'implantation d'une librairie du Québec à Paris, la relocalisation du théâtre Paul-Hébert sur le site historique de la Chute Montmorency qui devient ainsi le théâtre de la Dame Blanche, de même que la réalisation d'un centre de production du verre aux Ateliers du Faubourg en Montérégie.

## **Un nouveau conseil régional de la culture**

Par ailleurs, monsieur Parizeau a octroyé une subvention de 100 000 \$ au Conseil de la culture de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine reconnaissant ainsi le statut de l'organisme régional.

## **Organismes de la Charte de la langue française**

En plus de procéder à la nomination de M<sup>me</sup> Nicole René à la présidence de l'Office de la langue française et de monsieur Marcel Masse à la présidence du Conseil de la langue française, monsieur Parizeau a donné le mandat aux deux organismes de tracer un bilan général de la situation linguistique et de proposer au gouvernement de nouvelles orientations en matière de francisation des entreprises.

Au terme de son passage au ministère de la Culture et des Communications, monsieur Parizeau s'est dit satisfait de ces mois passés à la tête de ce ministère qui ont été, selon lui, des plus intéressants et des plus enrichissants.

- 30 -

SOURCE:       MARIE-JOSÉE GAGNON  
                  Attachée de presse  
                  Cabinet du Premier ministre  
                  (418) 643-5321